

Le droit social des expatriés

Frankieren
Affrancir
Affrancare

UNIL | Université de Lausanne
Faculté de droit et des sciences criminelles
Centre de droit privé – IDAT
Bâtiment Internef
CH-1015 Lausanne

Institut suisse de droit comparé (ISDC)
Quartier UNIL-Dorigny | CH-1015 Lausanne
Tél. +41 (0)21 692 4911 | Fax +41 (0)21 692 4949

UNIVERSITÉ DE LAUSANNE
Faculté de droit et des sciences criminelles | Centre de droit privé – IDAT
Bâtiment Internef – 426 | CH-1015 Lausanne
Tél. +41 (0)21 692 2830 | Fax +41 (0)21 692 2835

 www.isdc.ch

www.unil.ch/droit

swissuniversity.ch

Vendredi 14 juin 2013 dès 08h30
Bâtiment ISDC


colloque idat


Institut du droit des assurances et du travail (IDAT)
Institut suisse de droit comparé (ISDC)

Le droit social des expatriés

| le savoir vivant |


UNIL | Université de Lausanne

 Institut suisse de droit comparé
Schweizerisches Institut für Rechtsvergleichung
Istituto svizzero di diritto comparato
Swiss Institute of Comparative Law

 Institut suisse de droit comparé
Schweizerisches Institut für Rechtsvergleichung
Istituto svizzero di diritto comparato
Swiss Institute of Comparative Law


UNIL | Université de Lausanne
Faculté de droit
et des sciences criminelles

8h30	Accueil des participants <i>Présidence durant la matinée</i> Prof. Andrea Bonomi, Vice-Doyen, Directeur du CDCEI (Centre de droit comparé, européen et international), Faculté de droit et des sciences criminelles, Université de Lausanne
9h00	Introduction Prof. Bettina Kahil-Wolff, Doyenne de la Faculté de droit et des sciences criminelles, Université de Lausanne
9h10	Grundprinzipien der europäischen Sozialrechtskoordination / Fundamental Principles of the European Social Coordination Prof. Dr. Eberhard Eichenhofer, Lehrstuhl für Sozialrecht und Bürgerliches Recht, Friedrich-Schiller-Universität, Jena (D)
9h40	Applicability of Home-Country Law to Expatriates Working Abroad : Examples from the USA and Europe Madame Annelot Peters, LL.M., Responsable des droits néerlandophones à l'ISDC et Madame Karen Topaz Druckman, J.D., LL.M., Responsable du droit américain à l'ISDC, Chargée de cours à la Faculté de droit et des sciences criminelles, Université de Lausanne
10h10	Discussion
10h30	Pause café
11h00	Qu'est-ce qu'une holding, une entreprise, un employeur ? Prof. Edgar Philippin, Faculté de droit et des sciences criminelles, Université de Lausanne, avocat à Lausanne
11h30	L'entreprise et les assurances sociales de ses salariés mobiles Prof. Jacques-André Schneider, Faculté de droit et des sciences criminelles, Université de Lausanne, avocat à Genève
12h00	Discussion
12h30	Buffet sur la pelouse
14h00	Présidence durant l'après-midi Prof. Christina Schmid, Faculté de droit de l'Université de Berne, Directrice de l'ISDC Plans d'intéressements sous l'angle du droit fiscal international Prof. Pierre-Marie Glauser, HEC, Université de Lausanne, avocat à Lausanne et Madame Valentina Moshek, ass.-dipl., HEC, Université de Lausanne
14h30	Plans d'intéressements sous l'angle du droit social international Prof. Bettina Kahil-Wolff, Doyenne de la Faculté de droit et des sciences criminelles, Université de Lausanne
15h00	Discussion
15h15	Pause café
15h30	Les règles impératives de protection applicables au détachement de travailleurs vers la Suisse Prof. Rémy Wylter, Faculté de droit et des sciences criminelles, Université de Lausanne, avocat à Lausanne
16h00	Panel : Discussion de cas concrets (surtout en rapport avec l'assujettissement) Avec la participation de : Me Alexis Overney, avocat spécialiste FSA, Fribourg Prof. Gustavo Scartazzini, Université de Bâle, Tribunal fédéral, Lucerne et les intervenants de la journée (Modération : Prof. Bettina Kahil)
16h40	Another perspective for the end : a look into the people who move to Greece and claim a part of their pension from the Greek Social Security System Mr. George Simeonidis, Executive Board Member, Hellenic Republic, Hellenic Actuarial Authority
17h00	Fin de la journée

1. Organisation

L'Institut du droit des assurances et du travail (IDAT) de la Faculté de droit et des sciences criminelles de l'Université de Lausanne et l'Institut suisse de droit comparé (ISDC), Dorigny.

2. Inscription

Le bulletin d'inscription doit être adressé à l'IDAT, Centre de droit privé, Université de Lausanne, Bâtiment Internef, 1015 Lausanne, le plus rapidement possible, mais au plus tard dix jours avant la date du colloque. Le nombre d'inscriptions est limité à 80 ! Les inscriptions sont traitées dans l'ordre d'arrivée.

3. Confirmation – Paiement

Une confirmation écrite et une facture, avec BV, vous parviendront dès réception de votre bulletin d'inscription.

Le paiement doit parvenir à réception de la facture.

4. Finance d'inscription – Annulation

La finance d'inscription est de CHF 450.-- par personne. Ce montant comprend la documentation distribuée le jour même, les pauses-café, le déjeuner.

Seules les demandes d'annulation formulées par écrit seront prises en considération. Celles-ci doivent nous parvenir 10 jours avant la date du colloque. Dans ce cas, la finance d'inscription sera remboursée, sous déduction de CHF 60.-- pour les frais administratifs.

Passé ce délai, la finance d'inscription sera due intégralement, même en cas de non-participation à la journée.

1. Organisation

5. Emplacement – Accès
Le Colloque se tiendra à l'Université de Lausanne, Bâtiment ISDC, situé sur le campus de Dorigny, 1015 Lausanne.

Accès en voiture :

Autoroute sortie «Lausanne-Sud», ensuite «UNIL-EFL» et au premier giratoire (rester sur la piste de droite), tourner à droite.

(Plan d'accès : <http://planete.unil.ch>).

Vu le nombre limité de places visiteurs dans le parking de l'UNIL, il serait judicieux d'emprunter les transports publics.

En transports publics :

Depuis la gare CFF de Lausanne, Ligne M2 jusqu'au Flon puis Ligne M1, jusqu'à l'arrêt Unil-Dorigny, ensuite se rendre au bâtiment Internef.

6. Autres renseignements

Pour tout autre renseignement, vous pouvez vous adresser à

Mme Emanuela Vos
Centre de droit privé – IDAT
Bâtiment

Quartier Dorigny
1015 Lausanne

Tél. 021 692 28 30

Fax 021 692 28 35

e-mail : emanuela.vos@unil.ch

Le droit social des expatriés

Formulaire d'inscription
Vendredi 14 juin 2013 dès 08h30
Bâtiment ISDC

La personne soussignée prendra part au Colloque du **vendredi 14 juin 2013** sur «**Le droit social des expatriés**» et accepte par conséquent les conditions générales figurant sur ce programme.

Ne prendra pas part audit Colloque, mais souhaite recevoir la documentation pour le prix de CHF 50.--

Monsieur Madame Maître Professeur-e

Nom Prénom

Fonction Société

Rue / N° NP / Ville

E-Mail

Tél. Fax

Date Signature